



**DIRECTION GÉNÉRALE
DÉLÉGUÉE
AUTONOMIE PA-PH**

*Dossier suivi par :
Sylvie MITSCHLER
Tél : 05.34.33.40.89
Réf. à rappeler :
Amb/SM*

Toulouse, le 10/06/2026

**À l'attention des Ambulancières et
Ambulanciers inter-hospitaliers**

CHU de Toulouse

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de l'importance des enjeux soulevés, le Président du Conseil départemental a souhaité me transmettre votre courrier, relatif au mouvement actuellement engagé par les ambulanciers intervenant auprès du CHU, ainsi qu'aux difficultés rencontrées dans l'exercice de vos missions.

Le Conseil départemental tient à souligner le rôle essentiel que vous assurez dans la chaîne de prise en charge des patients. Par votre engagement quotidien, vous contribuez de manière déterminante à la continuité des soins, en particulier pour les personnes les plus vulnérables.

Les préoccupations que vous exprimez quant à vos conditions d'exercice et à l'organisation du transport sanitaire apparaissent légitimes et méritent une attention particulière. Nous partageons la nécessité que des solutions puissent être rapidement trouvées, dans un cadre de dialogue constructif entre l'ensemble des parties concernées.

Bien que le Conseil départemental ne soit pas compétent pour intervenir directement dans ce champ, qui relève des autorités et instances en charge de l'organisation hospitalière et du transport sanitaire, nous tenons à vous assurer de notre attention quant aux suites qui seront données à cette situation.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain GABRIELI

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
Le Vice-président chargé des personnes
âgées, des personnes handicapées et de
l'accès aux soins